

## SOMMAIRE

- P1** .....Édito  
**P2** ..... La balade  
**P3** .....La CGT 44  
 ouvre ses portes  
**P4** .....Qu'est-ce  
 que l'IHS ?



EN VIE DE LUTTES est le journal de l'Institut d'histoire sociale de Loire-Atlantique supplément à ses Cahiers. Il coûte le prix que vous voudrez bien lui donner. Non périodique.  
 Directrice de publication : Nadine Cadiou  
 Comité de rédaction : Didier Aubinais, Hoël Bézier, Julie Blondel, Éric Fleurimont, Françoise Gallais, Michel Jameron, Didier Le Boursicault, Christian Retailleau, Martine Ritz, Alain Vrignaud  
 Maquette et impression: Imprimerie CGT44  
 Dépôt légal à la BNF  
 Novembre 2023  
 N°ISSN 2968-2282  
 N° de SIRET 92151084800010  
 Maison des syndicats  
 1 place de la Gare de l'État  
 CPN° 1 - 44276 NANTES Cedex 2  
 Contact : ihs@lacgt44.fr

## Bilan des Journées du Patrimoine et Matrimoine Social 2023



Oui, nous avons pris le temps pour faire ce bilan puisque ces deux journées se sont déroulées les 16 et 17 septembre derniers.

Pour la première fois, l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Loire-Atlantique a décidé de s'engager dans ces Journées du Patrimoine et du Matrimoine nantaises en axant ses activités sur le volet « Social ».

Et pour une première, ce n'est pas si mal : près de 200 personnes sont venues sur ces deux journées ! Des syndiqué-es de la CGT en partie, mais pas seulement.

L'IHS CGT proposait d'une part un parcours théâtralisé intitulé « d'une Bourse du Travail à l'autre »

comme vous le verrez en page 2. Ce parcours arrivait sous forme de manifestation devant les locaux actuels de la CGT, place de la Gare de l'État.

D'autre part, pour « populariser » la CGT, une visite des bâtiments était proposée : l'imprimerie au rez-de-chaussée, les locaux de l'Union Locale CGT de Nantes, une exposition sur les luttes du premier semestre 2023, la mise en scène de la table des négociations de la salle Le Thiec. Tout vous est expliqué en page 3.

Basée sur Nantes pour cette première édition, cette participation aux Journées du Patrimoine et du Matrimoine... Social est appelée à être adaptée pour être « décentralisée » à l'ensemble du territoire de Loire-Atlantique.

L'événement s'inscrit dans le triptyque des projets sur trois années élaboré par l'IHS CGT 44 : 1943/2023, l'unité aux services des luttes et la répression qui s'en suit ; 1944/2024, le vote des femmes ; 1945/2025, le Conseil National de la Résistance et ses volets sociaux.

Pour autant, l'IHS CGT 44 n'oublie pas ses fondamentaux, comme vous le découvrirez en page 4.

É  
D  
I  
T  
O

# La balade « D'une bourse du travail à l'autre »

Souvent l'Histoire est associée à l'odeur des vieux livres. À l'IHS nous lui avons associé l'odeur des embruns !

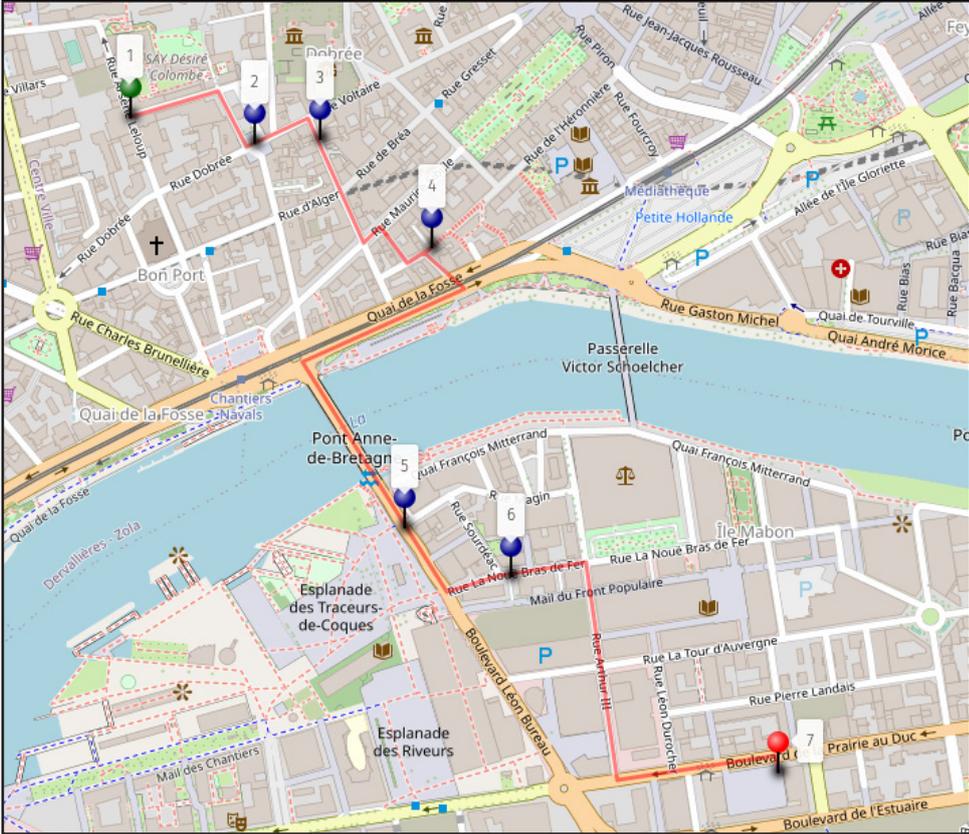
Imaginez.....

Pour les journées du patrimoine et du patrimoine social nous organisons une balade dans les rues de Nantes, aux alentours du vieux port, afin de redonner vie à l'Histoire ouvrière grâce au travail de comédiennes et comédiens de la CGT Spectacle.

Nous partons de la seconde Bourse du Travail de Nantes (1) où ses militants nous présentent les quatres piliers de son activité : placement, propagande, formation professionnelle et organisation de la lutte.

Puis, alors que nous nous dirigeons vers la première Bourse du Travail (3) pour y entendre le récit de la grève générale de 1893, nous croisons au pied du buste d'Eugène Livet (2) un ancien pêcheur, désormais menuisier grâce aux cours dispensés par les militants et militantes de la Bourse, qui nous parle de l'importance d'une formation professionnelle aux mains des travailleurs.

Après avoir voté la grève générale comme principale méthode d'action révolutionnaire, à l'initiative de Fernand Pelloutier, nous suivons l'un des pupilles de la Bourse du Travail jusqu'au troquet où se produit sa mère (4) qui nous entretient des conditions de travail des artistes, en particulier des femmes qui



pour subvenir à leurs besoins sont souvent obligées de se prostituer en parallèle de leur activité professionnelle.

Nous manifestons alors le long des quais et sur le pont Anne-de-Bretagne au bout duquel nous retrouvons l'émblématique camion de la CGT (5). Nous réclamons, aux côtés des travailleurs des chantiers navals, du matériel de protection, dont des gants ou des casques antibruit. Quelques mètres plus loin nous par-

venons à isoler le patron pour lui exposer nos revendications (6) mais devant son mépris nous nous voyons obligés de lui faire porter à notre place les mitaines et cache-oreilles à peluche rose qu'il nous propose !

Nous finissons alors en manifestation le trajet jusqu'à l'actuelle maison des syndicats (7) où les militants et militantes d'aujourd'hui nous font visiter les locaux de l'union locale CGT de Nantes.





## La CGT 44 ouvre ses portes

*A l'occasion de cette édition 2023 des Journées du Patrimoine et Matrimoine Social, la CGT ouvre grand ses portes, engageant les personnes ayant suivi la balade des luttes, et toute personne le souhaitant, à entrer pour découvrir non seulement les activités fondamentales de la CGT mais aussi les différentes propositions autour des concepts de liberté et de répression, inscrits dans le projet de l'IHS CGT44 pour 2023 : « L'unité au service de la Liberté ».*

L'IHS CGT 44 donne à voir, à écouter, à ressentir, pour comprendre aujourd'hui à la lumière des événements passés et préparer demain.

L'ouverture de l'imprimerie de l'Union locale permet tout d'abord aux visiteurs de saisir l'importance pour l'action syndicale de disposer de son propre outil d'impression pour l'édition des affiches, tracts, textes, stickers, et tout autre publication de la vie syndicale.

Les visiteurs sont ensuite invités à se rendre Salle Godeau pour y



découvrir l'exposition « Liberté et répression » faisant le lien entre les répressions d'hier, rappelant les assassinats par les forces de police des deux militants nantais Jean Rigollet en 1955 et Anne-Claude Godeau en 1962 et la répression syndicale d'aujourd'hui. L'IHS CGT44 présente une vidéo témoignant des luttes du printemps 2023 contre la réforme des retraites. Et leur répression... Elle donne à voir les objets (parfois insolites) et les outils de cette lutte : casseroles, panneaux, drapeaux, banderoles, parapluie, téléphone. L'IHS affiche également la vision des artistes et des plasticiens : chansons, animations, mais aussi aquarelles, huile sur toile, pantin...

S'en suit une visite explicative des différents bureaux : accueil, délégués syndicaux, permanences syndicales pour les travailleurs et les travailleuses, IHS CGT44.

La visite se poursuit par l'écoute salle Jacquet de l'enregistrement saisissant des témoignages de deux de nos camarades présentes à Sainte-Soline et s'achève en salle Le Thiec par une présentation théâtralisée, joyeuse et grave à la fois, d'une table de négociation. Un moment... historique !

# Qu'est-ce que l'IHS ?



*L'Institut d'Histoire Sociale (IHS) est une association intégrée à la CGT.*

*Son objectif est de rendre possible une écriture de l'Histoire du point de vue des travailleuses et des travailleurs. L'IHS CGT44 reprend à son compte les propos d'Howard Zinn, historien américain : « Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'Histoire sera racontée par les chasseurs ».*

Les activités de l'IHS :

Selon ses statuts, l'IHS a pour rôle de constituer les archives de la CGT. Elle veille donc à ce que les syndicats ne détruisent ou ne perdent pas leurs documents comme cela peut hélas encore arriver.

Afin de sensibiliser les organisations à la constitution et la préservation de leurs archives, il organise des formations à destination des syndiqué-es de la CGT.

Ainsi, l'IHS CGT 44 organise-t-il une formation « sensibilisation à l'archivage » les 23 et 24 janvier 2024. Cette formation aura lieu à la Maison des syndicats, 1 place de la Gare de l'État à Nantes.

Si vous êtes intéressée-es par cette formation, inscrivez-vous avant la fin du mois de novembre auprès de l'IHS à l'adresse suivante : [ihs@lacgt44.fr](mailto:ihs@lacgt44.fr)

Pour les salarié-e-s et demandeurs et demandeuses d'emploi, l'IHS vous enverra le formulaire de demande de congé de formation syndicale que vous devrez alors adresser à votre employeur ou à Pôle Emploi au plus tard 1 mois avant la date de la formation (donc d'ici le 20 décembre 2023).